

Compte rendu du Conseil Municipal du 27 Octobre 2016

Présents : Véronique Rousselle, Paul-Henri Roure, Laurence Logerot, Patricia Brun, Roger Mazat, Marie-Christine Oliveira Dos Reis, François Rouveyrol, Laurent Chautard, Pierre Avenas, Christophe Moins

Excusés : Dominique Dejours (procuration à Christophe Moins) ; Elisabeth Buisson (procuration à Paul-Henri Roure) ; Joannès Péméant (procuration à François Rouveyrol) ; Claude Blanc (procuration à Laurent Chautard) ; Micheline Civiale (procuration à Patricia Brun)

Secrétaires : Christophe Moins et Laurent Chautard.

Plan Local d'urbanisme

La maison de retraite se fera bien sur le terrain des acacias, il faut cependant faire une modification du PLU afin de pouvoir accueillir un bâtiment de plus de 12m de hauteur (jusqu'à 20m). Le projet prévoit un bâtiment de 16.88m de hauteur. Il est nécessaire de faire appel à un bureau d'étude, coût 2300€ HT.

Le permis de construire devrait être déposé avant le 31/12/2016.

La prochaine réunion de la commission concernant le PLU est programmée pour le 18 novembre à 9h30.

Transfert Bureau de Tabac

Marie-Laure OTARD demande l'autorisation de la municipalité pour déplacer son établissement au 2 place du pont (café de la poste).

Vote à l'unanimité.

Communauté d'Agglomération (Siège - Dénomination)

Suite à l'arrivée du Pays de Vernoux dans la communauté d'agglomération, les questions du siège et de la dénomination se posent.

A ce jour nous n'avons pas d'éléments pour délibérer.

Subventions aux Associations

Les associations fournissant un dossier complet (demande de subvention, bilan financier, statut, bureau, etc.) pouvaient prétendre à une subvention de la municipalité.

Dans l'ensemble les subventions sont reconduites.

Comité des fêtes

Le bureau de l'APAM est démissionnaire, il faut donc que la commune prenne en charge en régie le comité des fêtes en attendant la mise en place d'un nouveau bureau.

Il est donc nécessaire de nommer un régisseur principal et un régisseur suppléant.

Laurence Logerot se propose comme régisseuse principale et Patricia Brun en régisseuse suppléante.

Vote à l'unanimité.

Questions diverses

- La borne de recharge électrique est en service et est utilisée.
- Paul-Henri Roure fait remarquer que le problème de dépotoir persiste à Maléon.
- Antex : un rendu des architectes est prévu le 29 octobre. Des réunions en découleront en novembre.
- Le panneau lumineux fonctionne à nouveau.
- Le nouveau site Internet est en ligne. <http://saint-sauveur-de-montagut.fr>
- Agenda de l'Ardèche : on ne reconduit pas l'adhésion.
- Suggestion de fermeture de la mairie le samedi matin, sondage 7 non, 2 abstentions, plus d'informations doivent être données
- Fermeture de la mairie le samedi 12 novembre (Vote à l'unanimité.)

Fin de séance : 22h08